



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux



GUIDEL 

Les cadres au cœur de la sécurité sociale

UCANSS

Monsieur Raynal LE MAY
Directeur
6 rue Elsa TRIOLET
93100 MONTREUIL

Paris, 12 juillet 2021

N/Réf : 35-2021

Monsieur le Directeur de l'UCANSS,

Vous avez récemment diffusé le rapport d'activité 2020 de l'UCANSS, à grand renfort de communication.

Félicitations pour le graphisme et les photographies ; quant au contenu, le SNFOCOS s'interroge - vous interroge - au moins sur un point ...

« Tous mobilisés » figure parmi les nombreux slogans de l'UCANSS

TOUS, vraiment ?

Oui les agents relevant de notre convention collective ont été mobilisés pendant cette année 2020, et le demeureront, qu'ils travaillent dans un organisme de Sécurité sociale ... ou au sein d'une agence régionale de santé ...

Nous savons TOUS, que l'UCANSS et ses directeurs successifs souffrent d'hémiplégie depuis plus d'une décennie. Votre rapport d'activité 2020 en est une illustration de plus.

« La Sécurité sociale et l'Ucanss ont été au rendez-vous de la crise sans précédent que nous avons traversée et traversons encore. Et elles seront au rendez-vous de l'après-crise, qui se prépare dès aujourd'hui, avec la mobilisation de toutes et tous » ... belle formule

Mais les « agents UCANSS » des ARS (près de 1.700) ne sont-ils pour vous que quantité négligeable Monsieur le Directeur ?

Au premier rang de la gestion de crise, avec leurs collègues de l'Assurance Maladie, quelle considération reçoivent-ils de la part de l'UCANSS ?

Le rapport d'activité témoigne au moins d'une certaine indifférence : une seule référence sur près de 60 pages, et elle mérite d'être citée (vous la retrouverez au détour d'un « encadré » de la page 21) :

« Durant les trois années de cette négociation, les équipes de l'Ucanss ont été très sollicitées : 30 réunions de travail ont eu lieu avec les Caisses nationales et locales, UGECAM, ARS... »

Sic ! Voilà à quoi se réduisent les ARS pour l'UCANSS. Nous n'allions pas jusqu'à espérer un chapitre du rapport d'activité. Après tout, nous ne représentons que 20 % des effectifs des ARS ...

Mais peut-être ignorez-vous la place et le rôle joué par les « agents UCANSS » dans les ARS ?

Les rapports et bilans sociaux élaborés par le Secrétariat Général du Ministère des Solidarités et de la Santé sont disponibles et vous apporteront un premier éclairage.

Ils font d'ailleurs l'objet d'une présentation systématique en Comité National de Concertation des ARS.

Vous connaissez le CNC, renouvelé en 2020 ?

Peut-être lui ferez-vous, un jour, l'honneur de votre présence ?

L'article R 1432-126 du Code de la Santé Publique précise en effet que « le comité comprend (...) : le directeur de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie ou son représentant »

Avez-vous pu réaliser un « rapport d'activité » pour ce qui est de la participation du directeur de l'UCANSS au CNC ? Et pourriez-vous nous le faire parvenir ? Il devrait pouvoir être rédigé assez rapidement et sans que cela vous « mobilise » trop, car personne parmi nous ne garde en mémoire la présence d'un directeur de l'UCANSS aux réunions de cette instance que le Secrétaire Général du Ministère de la Santé ne s'abstient pas de présider.

Pour ce qui est du CNC, force est de constater qu'il est de tradition pour les directeurs de l'UCANSS d'user de la faculté de se faire représenter ... parfois ... et il faut avouer que l'UCANSS – lorsqu'elle participe au CNC – n'abuse jamais de son droit de parole et ne submerge pas les organisations syndicales de ses contributions.

« Siège » évoque certes pour nous TOUS la position assise, mais au SNFOCOS nous retenons une toute autre acception du verbe « siéger ». « Chaise vide » serait plus approprié pour l'UCANSS qui, même lorsqu'elle se trouve être représentée, laisse un sentiment d'absence ...

Mais puisque **« l'Ucanss est un organisme qui cherche en permanence à évoluer pour s'adapter aux transformations de la sécurité sociale »** ... le SNFOCOS a décidé de vous tendre ce billet car nous ne souhaitons pas vous voir faillir à votre mission. Peut-être l'ignorez-vous mais ces transformations sont à l'œuvre ... et ne sont pas achevées.

Agents UCANSS des ARS et des organismes de Sécurité sociale œuvrent déjà de concert, et le lien ne pourra que se renforcer. Notre convention collective – une et indivisible – est au cœur des enjeux, comme vous le déclarez si bien. Souvenez-vous : **adapter les classifications aux nouveaux enjeux** ; et pour commencer, la préserver et l'appliquer partout et comme elle doit l'être ? Selon un principe d'égalité ?

Nous avons besoin de vous, Monsieur le Directeur, et les « agents UCANSS » des ARS ne méritent pas cette ignorance, de plus en plus ressentie comme une forme de dédain ...

Gestion des risques, inspection et contrôle avec nos collègues médecins, pharmaciens, administratifs de l'Assurance Maladie, les liens sont nombreux, quotidiens, forts. Ils le sont également avec nos collègues de CAF (dont certains ont rejoint les ARS) et de CARSAT ...

L'UCANSS fait figure d'exception tant nos liens avec vous sont ténus ...

Nous ne souhaitons pas que cette « distanciation » perdure.

Vous pouvez compter sur le SNFOCOS pour retrouver le chemin du CNC, auquel nous proposerons un ordre du jour vous permettant d'exposer les initiatives de l'UCANSS, pour le bien de TOUS.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Alain GAUTRON', with a stylized, sweeping stroke.

Alain GAUTRON

le Représentant des ARS,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laurent CASTRA', with a stylized, sweeping stroke.

Laurent CASTRA